

Mesdames et messieurs les membres du Conseil Scientifique d'UPE,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, le classement des candidats retenus pour l'obtention d'un contrat doctoral sur le contingent 2015, arrêté par la réunion du Conseil de l'école doctorale OMI du 9 septembre 2015.

Cependant, je me permets de vous transmettre aussi l'étonnement du Conseil de l'école doctorale OMI que je représente, concernant la procédure d'attribution des contrats fléchés qui n'a pas laissé aux candidats OMI la possibilité de participer au concours d'attribution des allocations fléchées sur les pôles. Le descriptif de la procédure, transmis à l'ED avant l'été, ne laissait pas envisager que l'ED OMI en était exclue. Je n'ai appris qu'au retour des vacances que les contrats fléchés avaient été attribués. Dès lors, une question se pose. Comment UPE a-t-elle pu mettre en place une procédure qui, de-facto, en excluait une de ses ED ?

Un de nos candidats, Arthur Meyer, qui a présenté un projet sur « L'unification du marché commun européen et des politiques nationales de santé publique », aurait pu concourir. Nous considérons que ce fonctionnement présente une injustice qu'UPE pourrait cependant corriger en accordant par exemple cette année une bourse supplémentaire.

Cet évènement est d'autant plus regrettable que le nombre de contrats alloués à l'ED OMI est, au regard du nombre de ses unités et de leurs enseignants habilités à diriger les recherches, très insuffisant. De plus, concernant un avenir très proche, il est à prévoir que le nombre de candidats augmentera. Le LISIS, nouvelle unité créée en janvier dernier et membre de OMI a ouvert un nouveau parcours, « Etudes Numériques et Innovation » (NUMI), qui produira à n'en pas douter de très bons candidats dès 2016. De son côté, le LIPHA s'enrichit de politistes en capacité d'encadrer des thèses et un parcours recherche du nouveau master Politiques Publiques a été créé, laissant présager une production accrue, dès l'an prochain, de bons candidats supplémentaires.

Au nom des Unités associées à l'ED OMI, j'espère qu'UPE saura anticiper ces évolutions au moment où il s'agira de choisir le nombre de contrats alloués pour le concours 2016.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil scientifique d'UPE, en l'expression de mes sentiments dévoués.

Sylvie Thoron
Directrice de l'ED 530 Organisations, Marchés, Institutions

UNIVERSITÉ
— PARIS-EST
Sylvie Thoron, directrice de l'École doctorale
Organisations, Marchés, Institutions

Proposition du bureau de l'école doctorale Organisations, Marchés, Institutions :

**Classement des candidats retenus pour l'attribution d'un contrat doctoral
à l'issue des auditions du 7 septembre 2015**

Liste Principale

- 1 Marie HEMERY (MIL)
- 2 ex-aequo Marc DESBAN (IRG)
- 2 ex-aequo Clarisse ORMANCEY (MIL)
- 4 ex-aequo Laudine GRAPPERON (LIPHA)
- 4 ex-aequo Annabella SABINE (MIL)
- 6 Souleymane MBAYE (ERUDITE)

Liste complémentaire

- 7 Arthur MEYER-ABBATUCCI (MIL)
- 8 Marie BLONDEL (MIL)
- 9 Sophie POTENTIER (MIL)

Non classés

- Lise FOGEL (MIL)
- Sanaa HALLAL (ERUDITE)
- Maiwenn PRIGENT (LISIS)